



Déclaration FSU

CREFOP 14 novembre 2017

Comme l'année précédente, la carte des formations présentée pour la rentrée 2018 favorise à nouveau les formations en apprentissage au détriment de la voie scolaire.

La mise en place forcée de la mixité des publics et des parcours, le dénigrement systématique du travail réalisé dans les lycées professionnels sont contre-productifs et nuisent à l'ensemble de la voie professionnelle.

D'autre part, la volonté de lisibilité des offres de formations ne peut être réduite à la mise en place d'une logique des filières ou de la réalisation de réseaux. La structuration en lycées des métiers ou des CAMPUS n'a, à ce jour, aucunement réalisé cet objectif. C'est bien par un travail de terrain que les jeunes peuvent découvrir et être tentés par les métiers aujourd'hui méconnus ou délaissés.

Lors de la mise en place du CCREFP de la région Limousin, la formation professionnelle initiale sous statut scolaire avait été étudiée dans l'objectif de permettre à chaque élève issu de la classe de 3^e de pouvoir bénéficier d'un choix d'orientation dans un périmètre correspondant à une durée de trajet inférieure à 30 minutes.

Les partenaires sociaux, les représentants de l'Etat et de la Région avaient pris la décision forte de considérer que la formation initiale professionnelle devait être déconnectée du seul critère de l'insertion professionnelle immédiate.

Comme la FSU, ils avaient acté qu'une formation professionnelle initiale réussie permet l'acquisition de connaissances générales et le développement des qualités nécessaires non seulement à l'intégration dans l'emploi mais aussi une bonne adaptation à l'évolution des besoins de l'entreprise.

C'est pourquoi, la FSU ne saurait se satisfaire des principes proposés pour la mise en place de la carte des formations sur la région Nouvelle Aquitaine. Deux principes doivent être intégrés dans les critères de réflexion pour constituer la carte des formations initiales :

--- La nécessité d'une prise en compte particulière des désirs des élèves dans leur choix d'orientation

--- L'impact important des EPLE dans la vitalité et la structuration des territoires.

Enfin, pour rebondir sur les déclarations faites en début de séance concernant les projets du Gouvernement sur la voie professionnelle, la FSU rappelle que pour la formation initiale qu'elle soit générale, technologique ou professionnelle ce qui doit être mis au cœur des dispositifs ce n'est pas l'entreprise mais les jeunes dont la République a la responsabilité.

Nous ne formons pas seulement de futurs salariés mais les citoyens de demain.

Concernant le vote, la FSU acte positivement la transformation des FCIL en licence pro dans l'académie de Limoges mais la FSU ne peut voter pour une carte des formations initiales qui désavantage la voie scolaire et prévoit la fermeture de 7 CAP dans l'académie de Poitiers.

Aussi, la FSU Vote CONTRE le projet présenté.